



Maison de villégiature dite Les Bréjeauds

France > Nouvelle-Aquitaine > Creuse > Crozant



Vue générale de la maison depuis le nord-est.

Pacquot Eglantine

(c) Région Limousin, service de l'Inventaire et du Patrimoine culturel, (c) Département de la Creuse

1/15

Carte d'identité

Sommaire

Titre : Maison de villégiature dite Les Bréjeauds

Auteur de l'oeuvre : Geay Louis-Charles Henri

Période : 1er quart 20e siècle (daté par source)

Localisation : Creuse , Crozant , 6

Type de dossier : Dossier d'oeuvre architecture

Aire d'étude : Communauté de communes du Pays Dunois

Phase du dossier : étudié

Date d'enquête : 2011

Auteur du dossier : Pacquot Eglantine

Copyright : (c) Région Limousin, service de l'Inventaire et du Patrimoine culturel, (c) Département de la Creuse

 [VOIR LES LIENS DU DOSSIER](#)

- Historique

Cette maison de villégiature, construite au début du 20e siècle, a été réalisée par l'architecte Henri Geay, également auteur de la maison La Roca du peintre Eugène Alluaud dans le bourg de Crozant et de la Villa Péderzoli à Fresselines. La maison présente toutes les caractéristiques architecturales et ornementales des maisons de villégiature d'inspiration anglaise, édifiées en France dans le dernier quart du 19e siècle et au début du 20e siècle. Lors de sa construction, la maison bénéficiait du confort moderne de l'époque. L'eau, élevée au moyen d'une pompe refoulante dans un réservoir placé dans les combles, était distribuée dans tous les cabinets de toilette, la salle de douches et les toilettes. L'eau chaude était envoyée aux cabinets de toilettes et aux lavabos au moyen d'un thermo-siphon disposé dans le fourneau de la cuisine. La maison était également pourvue d'un chauffage à vapeur basse pression, distribuée par radiateurs, et d'un système d'éclairage à l'acétylène. Le bâtiment des communs, au sud-ouest de la maison, a également été construit par Henri Geay. Il comprenait alors : une volière, une lapinière, un pigeonnier, une remise, une petite écurie, un chenil et un emplacement pour la pompe destinée au service d'eau. Les dépenses pour la construction du domaine se sont élevées à 61 266 F pour la maison et à 5 500 F pour le bâtiment des communs.

- Détail de l'historique

<u>Périodes</u>	Principale : 1er quart 20e siècle (daté par source)
<u>Auteurs</u>	Auteur : <u>Geay Louis-Charles Henri</u> , architecte (attribution par source)

- Description

La maison se situe au nord-est du village de Vitrat, au lieu-dit Les Côtes de Vitrat. Elle fait partie d'un vaste domaine comprenant également un parc, une maison de gardien et un ancien bâtiment de communs, utilisé aujourd'hui comme garage. Le parc, dont l'entrée est protégée par une grille, est ceint d'un mur en moellon

de granite et orné d'une allée d'arbres menant à la maison. La maison, dont le plan très découpé s'assimile à une croix grecque, a été construite en moellon de granite et pierre de taille (chaînages d'angle). Bâtie sur cave, elle comprend un rez-de-chaussée, un étage et un étage sous toit. Chacun des deux axes du plan en croix grecque (sud-ouest/nord-est et sud-est/nord-ouest) est couvert d'un toit à croupe brisée en tuile plate, le toit de l'axe sud-ouest/nord-est présentant une hauteur plus importante que celui de l'axe sud-est/nord-ouest. Les croupes sud-est et nord-est sont ouvertes sur l'extérieur par des lucarnes rampantes (deux au sud-est et une au nord-est). Quatre souches de cheminée surmontent également la toiture.

Les différentes façades de la maison sont rythmées par de nombreux bow-windows et par des ouvertures de largeur et de hauteur différentes. Sur la façade sud-ouest, l'ensemble des bow-windows est surmonté d'arcs de décharge et présente des encadrements en bois tandis qu'une avancée en faux colombage souligne l'étage sous toit. Sur cette même façade, deux ouvertures donnant dans la cave sont marquées par de fins linteaux en bois.

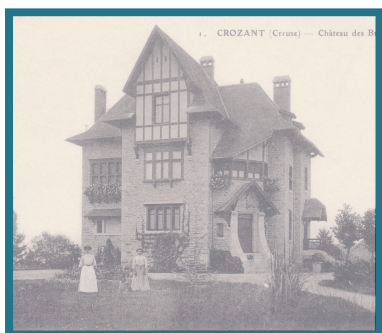
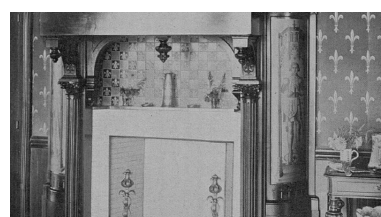
L'angle sud-ouest/sud-est de la maison est coupé, permettant la présence de ce qui semble être la porte d'entrée principale. Cette dernière est accessible par un escalier droit, dont les parapets à la forme concave remontent jusqu'à hauteur du linteau de la porte. Un auvent à deux pans, couvert en tuile plate et soutenu par des montants en bois, abrite le palier de la porte d'entrée. Au niveau de l'étage, quatre fenêtres accolées forment un panneau vitré qui épouse la forme de l'angle coupé. La façade sud-est ne compte que quatre ouvertures : une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée et deux fenêtres à l'étage. Les trois fenêtres sont marquées par des linteaux en bois et sont surmontées d'arc de décharge. La porte est accessible par un escalier droit, protégé par des balustrades en bois. Un auvent à demi croupe, couvert en tuile plate, abrite le palier. Sous l'escalier se trouve un second escalier menant à la porte d'accès à la cave. La façade est comporte un important bow-window au rez-de-chaussée, protégé par un petit auvent à un pan en tuile plate et accessible par un escalier droit. A côté du bow-window, une fenêtre, constituée de trois panneaux vitrés, est surmontée d'un petit auvent couvert en tuile plate. A l'étage, trois hautes fenêtres accolées donnent sur une terrasse constituée par le toit plat du bow-window du rez-de-chaussée. Cette terrasse est protégée par une balustrade en bois. A gauche de la terrasse, une fenêtre, identique à celles de la façade sud-est, est marquée par un fin linteau en bois. L'étage sous toit est quant à lui souligné par une lucarne rampante pendante en avancée comportant l'unique ouverture de ce niveau. Comme sur la façade sud-ouest, plusieurs ouvertures donnent dans la cave, deux d'entre elles étant situées dans le soubassement du bow-window. La façade nord-ouest comporte au rez-de-chaussée un bow-window en faux colombage, protégé par un petit auvent couvert en tuile plate. Une partie de l'étage et de l'étage sous toit, légèrement saillante, est soulignée par un faux colombage et couverte par un toit à deux pans en tuile plate. L'unique ouverture de l'étage donne sur une petite terrasse s'appuyant sur le toit terrasse du bow-window du rez-de-chaussée. Au niveau de l'étage sous toit, quatre fenêtres accolées, de faible largeur, forment l'unique ouverture de ce niveau. Au sud-ouest de la maison se dresse l'ancien bâtiment des communs. Ce dernier a conservé de son époque de construction le garage, la volière, les clapiers et le box. Seuls la cour de la volière et le local de la pompe ont disparu. Comme la maison, le bâtiment des communs a été construit en moellon de granite. L'ensemble du bâtiment est couvert en tuile plate : le garage est couvert d'un toit à demi croupe tandis que la volière est couverte d'un toit à deux pans et les clapiers et le box d'un toit à un pan. La large porte du garage présente un linteau métallique et des jambages alternant granite et brique. Elle est surmontée d'une seconde ouverture comportant un arc de décharge en brique, identique à celui de l'unique ouverture du box. Au sud-ouest de l'ancien bâtiment des communs se trouve l'ancienne maison de gardien. De plan rectangulaire, elle est construite en moellon de granite et couverte d'un toit à longs pans en tuile plate surmonté d'une souche de cheminée en granite. Elle compte un rez-de-chaussée et un étage sous toit. Les

seules ouvertures visibles depuis la rue sont une fenêtre sur la façade sud-ouest (dont les encadrements ont été repris en béton) et une fenêtre au niveau de l'étage sous toit sur le pignon sud-est (comportant un linteau droit en bois).

+ Détail de la description

+ Informations complémentaires

- Galerie d'images 15





Localisation

Adresse : Nouvelle-Aquitaine , Creuse , Crozant , 6

Milieu d'implantation : en écart

Lieu-dit/quartier : Vitrat

Cadastre : 2008 A 2246, 991, 994, 995

